



Office National  
de la Chasse  
et de la Faune Sauvage

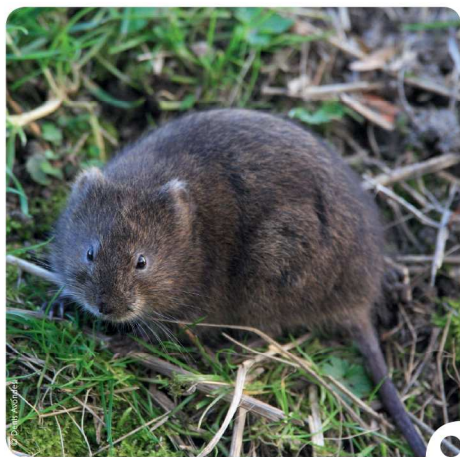
www.oncfs.gouv.fr

# À la découverte des mammifères semi-aquatiques

## Le campagnol amphibie (*Arvicola sapidus*) Le plus petit rongeur aquatique protégé

### Protégé depuis 2012

Le campagnol amphibie a longtemps été confondu avec le campagnol terrestre. Il s'agit pourtant bien d'une autre espèce dont l'aire de répartition se limite à la péninsule ibérique et à la partie ouest de la France. L'espèce s'est raréfiée durant les dernières décennies dans de nombreuses régions et est inscrite sur la liste rouge mondiale des espèces menacées.



■ Campagnol amphibie

**Statut :** espèce protégée par arrêté ministériel au niveau national

**Ordre :** rongeurs

**Famille :** cricétidés

**Poids :** 160 à 280 g

**Longueur :** 16 à 23 cm dont 9 à 14 cm pour la queue

**Pelage :** marron foncé

### Une espèce méconnue

Herbivore, le campagnol amphibie vit dans des zones humides diverses à faible courant, dont les berges sont suffisamment meubles et riches en végétation herbacée. Ce couvert végétal dense lui permet à la fois de se protéger des prédateurs comme les rapaces et de trouver son alimentation, principalement constituée des tiges et feuilles de plantes herbacées.



■ Cours d'eau favorable à l'espèce

L'espèce est active toute l'année et creuse dans la berge des terriers dont certaines entrées sont situées sous l'eau. L'espèce vit en groupes familiaux de deux à six individus sur une centaine de mètres de rives. La reproduction a essentiellement lieu entre avril et septembre avec plusieurs portées de deux à six jeunes. Même si ses pattes ne sont pas palmées, le campagnol amphibie est un excellent nageur.

### Attention aux confusions

Le campagnol amphibie est bien souvent confondu avec d'autres espèces de rongeurs chassables ou piégeables comme le rat surmulot, ou rat gris (museau plus allongé oreilles plus visibles et queue presque glabre), le rat musqué (plus grand avec une queue légèrement aplatie) ou encore le campagnol terrestre (avec une morphologie similaire mais occupant des habitats préférentiellement ouverts de type prairies).

S'ajoutent d'autres risques pour cette espèce comme la destruction de son habitat (fauchages, piétinements des berges, curages, enrochements, etc.), la compétition spatiale avec certaines espèces exotiques comme le rat musqué, la prédation par le vison d'Amérique ou encore l'intoxication par des produits rodenticides résiduels dans le milieu.

Afin de contribuer à la préservation de cette espèce, il est important de protéger les berges (clôtures, aménagements pour les bovins) et de conserver des bandes de végétation herbacée suffisamment haute à proximité des cours d'eau.



Cette opération est financée par l'État, les collectivités locales, l'Union Européenne et le Fonds Européen de Développement Régional.

Rédaction: Paul Hurel (ONCFS) et Bastien Thomas (GMN)

PLAN LOIRE  
Grandeur Nature